

Une circulation plus apaisée en centre-bourg de Mandeville

4 avril 2025

Après plusieurs semaines de travaux, la rue du Moulin à Vent et les carrefours avec les rues adjacentes du Colombier et de Heurtevent peuvent aujourd'hui être empruntés par tous les publics, motorisés ou piétons, en toute sécurité. Ce chantier s'inscrit dans une vision plus large visant à améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'esthétique des centres-bourgs du territoire.

Le contexte de l'opération

Les trois rues du Moulin à Vent, du Colombier et de Heurtevent sont des routes départementales (RD60, RD592 et RD84) qui étaient dépourvues de trottoirs et d'aménagements pour limiter la vitesse.

Les carrefours avec la rue Heurtevent et du Colombier étaient assez dangereux (vitesses souvent excessives) et la signalisation non respectée.

Le carrefour de la rue du Colombier, très étroit, ne permettait pas de créer une circulation piétonne alors même que l'arrêt de car scolaire est situé sur ce même axe. Les écoliers devaient donc marcher sur la route pour rejoindre la rue du Moulin à Vent.

Les travaux engagés

La mairie de Mandeville et l'Agglo Seine-Eure se sont engagées dans une opération d'aménagement pour sécuriser les cheminements piétons (et notamment ceux des écoliers), limiter la vitesse des véhicules en transit pendulaire et rendre plus urbain ces 3 axes très routiers :

- Création d'un cheminement piéton sécurisé en béton le long de la rue du Moulin à Vent, entre les carrefours des rues de Heurtevent et du Colombier et l'arrêt de car scolaire,
- Création d'un plateau surélevé au niveau du carrefour du Colombier et d'une chicane, avec sens prioritaire de circulation, sur la rue du Moulin à Vent pour limiter les vitesses,
- Création d'une zone 30 sur le secteur jusqu'à la mare un peu plus bas,
- Changement des règles de priorité sur les carrefours,
- Réfection de la voirie,
- Reprise des arrêts de car,
- Reprise des eaux pluviales avec la mise en place de caniveaux à grilles sur le plateau et d'une petite noue à débordement.

L'Agglo s'est chargée des aménagements et le Département de l'Eure a pris en charge les tapis de roulement en enrobé des 3 rues dans le secteur réaménagé. La commune a, quant à elle, fait l'acquisition d'une partie d'un terrain privé au niveau du carrefour rues du Moulin à Vent / rue du Colombier pour permettre la création du cheminement piéton.

Les acteurs du chantier

Planning : travaux entre septembre et décembre 2024.

Budget : opération globale 194 000 € TTC, financés par l'Agglo Seine-Eure (67,5 %) et la commune (32,5 %, totalement pris en charge par le fond de concours avec un reste à charge nul pour la commune), auxquels il convient d'ajouter 56 700 € financés par le Département pour la réfection des enrobés.

Parties prenantes :

Le projet a mobilisé la commune de Mandeville et le service voirie de l'Agglo Seine-Eure (Ludovic LEFORT, pour le suivi d'opération).

Les entreprises et collectivités étant intervenues sur le chantier :

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Direction de la mobilité, Agglo Seine-Eure
- Enrobés : Département de l'Eure
- Voirie : Eiffage
- Espaces verts : JCEV
- Signalisation : La Signalisation Routière et Signaux Girod
- Géomètre : Agéose

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com

Q | www.agglo-seine-eure.fr



Suivez-nous sur



**seine
-eure**
agglo